

**APPUI EXTERNE RELATIF À L'APPEL D'OFFRES A/O 2015-01
POUR LES ACHATS D'ÉLECTRICITÉ**

RAPPORT DU REPRÉSENTANT OFFICIEL



Raymond Chabot
Grant Thornton

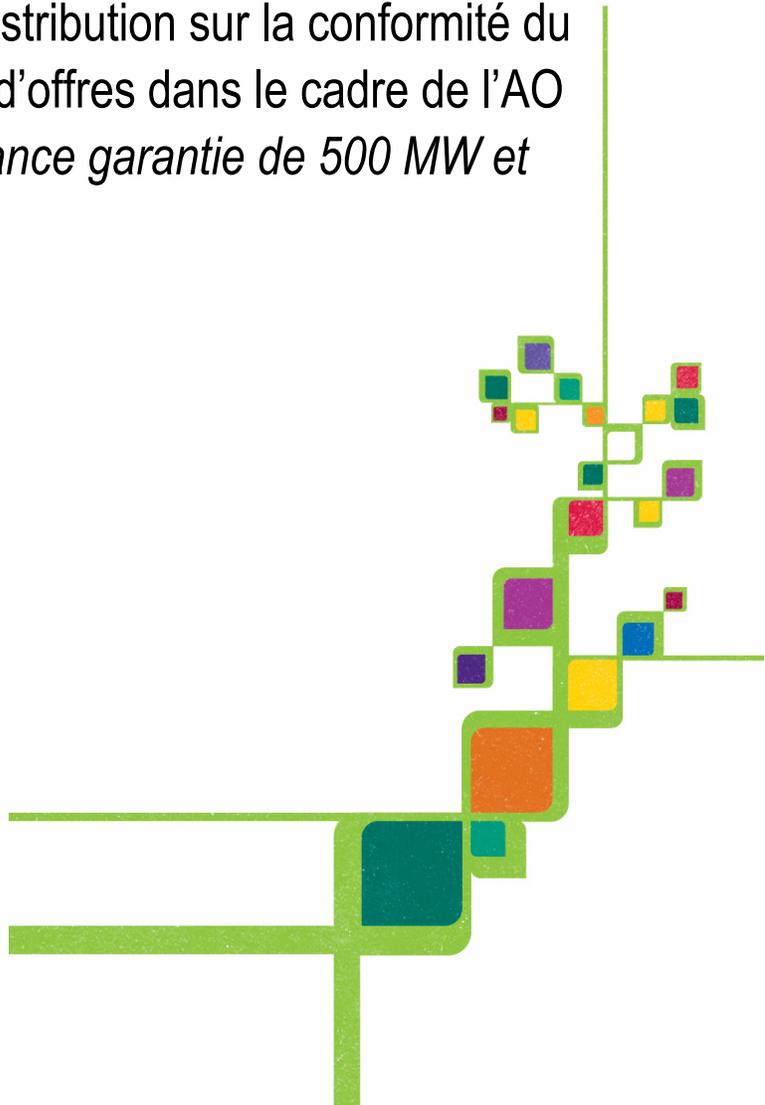
L'instinct de la croissance^{MC}

Hydro-Québec Distribution

Rapport consolidé du représentant officiel
d'Hydro-Québec Distribution sur la conformité du
processus d'appel d'offres dans le cadre de l'AO
« 2015-01 – Puissance garantie de 500 MW et
énergie associée »

RAPPORT FINAL

24 août 2015





Raymond Chabot Grant Thornton

Le 24 août 2015

Monsieur Pierre Chabot
Chef Gestion et optimisation des approvisionnements
Direction Approvisionnement en électricité
Hydro-Québec Distribution
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Raymond Chabot Grant Thornton & Cie
S.E.N.C.R.L.**

Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

**Objet : Rapport consolidé de conformité du processus d'appel d'offres d'Hydro-Québec
Distribution – Appel d'offres A/O 2015-01 – Puissance garantie de 500 MW et énergie
associée**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport consolidé portant sur la conformité du processus d'appel d'offres dans le cadre de l'AO 2015-01 Puissance garantie de 500 MW et énergie associée.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration de toutes les personnes rencontrées au cours de la réalisation du mandat.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous demeurons à votre disposition pour toute assistance supplémentaire ou pour vous accompagner dans la poursuite de vos objectifs.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec M. Nicolas Plante au 514-954-4633.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Nicolas Plante, B.A.A., MGP, PMP
Associé - Groupe-conseil stratégie et performance

Chaim Colman, directeur

Table des matières

CONTEXTE.....	1
1. ÉTAPE 1 : DIFFUSION DE L'APPEL D'OFFRES	2
1.1 Lancement de l'appel d'offres	2
1.2 La tenue de conférences préparatoires.....	4
1.3 L'inscription à l'appel d'offres	4
1.4 Les demandes d'études exploratoires.....	5
1.5 La période de Questions et Réponses	5
1.6 Les conférences téléphoniques.....	5
2. ÉTAPE 2 : RECEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS	6
2.1 Réception des soumissions.....	6
2.2 Ouverture des soumissions.....	6
3. ÉTAPE 3 : LA SELECTION DES SOUMISSIONS	8
3.1 Processus de sélection	8
3.2 Rencontres/demandes de renseignement aux soumissionnaires	9
3.3 Liste des soumissions retenues	9
4. ÉTAPE 4 : PREPARATION DES CONTRATS	11
5. ÉTAPE 5 : OCTROI DES CONTRATS.....	12
CONCLUSION	12

CONTEXTE

Hydro-Québec Distribution (ci-après « HQD » ou « Distributeur ») a retenu les services de Raymond Chabot Grant Thornton (ci-après « RCGT ») pour l'accompagner dans le processus d'appel d'offres et pour agir comme son représentant officiel afin d'assurer la transparence dans les communications et l'application de la *procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les achats d'électricité* (ci-après « la procédure »). Pour ce faire, RCGT a assumé le rôle d'intermédiaire dans les communications entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires, et s'est assuré que la procédure d'appel d'offres et d'octroi a été suivie conformément aux prescriptions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Dans ce contexte, les principaux éléments de notre mandat étaient les suivants :

- Transmettre des avis et commentaires à Hydro-Québec Distribution quant au contenu de divers documents émis par Hydro-Québec Distribution;
- Jouer un rôle d'intermédiaire dans les communications écrites et téléphoniques entre HQD et les soumissionnaires et lors de la tenue des conférences préparatoires;
- Assister aux rencontres et aux conférences téléphoniques entre HQD et les soumissionnaires;
- Valider l'application de la procédure.

Le présent rapport traite des activités de la procédure, qui compte cinq étapes, et qui se sont déroulées du 4 mars 2015 au 24 août 2015 :

Étape 1 : La diffusion de l'appel d'offres (4 mars au 5 mai 2015)

Étape 2 : La réception et l'ouverture des soumissions (6 mai au 21 mai 2015)

Étape 3 : La sélection des soumissions (22 mai au 23 juin 2015)

Étape 4 : La préparation des contrats (24 juin 2015 au 15 septembre 2015)

Étape 5 : L'octroi et la signature des contrats (signatures en date du 24 août 2015; date limite en date du 16 septembre 2015)

Il est à noter qu'Hydro-Québec Distribution et RCGT ont élaboré un guide détaillé des procédures internes de fonctionnement respectant l'application de la procédure d'appel d'offres et d'octroi. Ce guide a permis d'assurer des communications rapides et efficaces entre HQD, les soumissionnaires et RCGT.

Nos observations quant à l'application de la procédure d'appel d'offres sont indiquées dans les sections suivantes.

1. ÉTAPE 1 : Diffusion de l'appel d'offres

1.1 Lancement de l'appel d'offres

1.1.1 *Le document d'appel d'offres*

Le document d'appel d'offres contenait l'ensemble des informations requises par un soumissionnaire afin que celui-ci soit en mesure de présenter une soumission. On retrouvait principalement : l'objectif de l'appel d'offres, le contexte, l'échéancier du processus, la présentation du représentant officiel, les caractéristiques du produit recherché, les exigences minimales et les critères de sélection et grilles d'analyse des soumissions, les instructions aux soumissionnaires et les autres documents pertinents (formulaire d'inscription, formule de soumission, etc.).

Observation : RCGT est d'avis que le document d'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

1.1.2 *Gestion de la distribution du document d'appel d'offres*

Le document d'appel d'offres et ses annexes étaient disponibles sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution en français et en anglais. RCGT a effectué des tests d'accessibilité aux documents en français et en anglais sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution et aucun problème d'accès n'a été observé. Nous avons constaté que le site Internet était très convivial et facile d'accès. Il est à noter que les soumissionnaires potentiels n'ont mentionné aucune situation problématique.

Il est à noter que le document d'appel d'offres a été déposé à la Régie de l'énergie dans un délai raisonnable préalablement au lancement de l'appel d'offres, soit le 27 février 2015 pour un lancement le 4 mars 2015.

Observation : RCGT est d'avis que la gestion de la distribution du document d'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

1.1.3 *La date de lancement de l'appel d'offres*

La date de lancement de l'appel d'offres, soit le 4 mars 2015, a été déterminée par Hydro-Québec Distribution.

1.1.4 *Diffusion de l'appel d'offres*

Hydro-Québec Distribution a procédé à la diffusion de l'avis de lancement de l'appel d'offres de façon à assurer une couverture aussi large que possible aux soumissionnaires potentiels. Dans cette perspective, un plan de communication a été mis en place. Les moyens de communication suivants ont été utilisés : avis dans les grands quotidiens du Québec (10 quotidiens francophones, 2 quotidiens anglophones, 3 hebdomadaires francophones et 1 hebdomadaire anglophone, 1 journal d'industrie à diffusion internationale anglophone [Megawatt Daily] pour trois parutions), publication d'un communiqué de presse, envoi courriel par HQD à des entreprises et personnes ciblées, et un avis de lancement sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution.

Observation : RCGT est d'avis que la diffusion du document d'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

1.1.5 Disponibilité des documents et formulaires

Préalablement au lancement de l'appel d'offres, RCGT a effectué des tests d'accessibilité de l'ensemble des formulaires relatifs à l'appel d'offres disponibles sur le site d'HQD, soit l'inscription aux conférences préparatoires et le formulaire de soumission de questions, et ce, tant en français qu'en anglais.

Le jour du lancement de l'appel d'offres, RCGT a également vérifié la disponibilité du document d'appel d'offres et autres documents pertinents sur le site d'HQD.

Il est à noter que tous les documents et formulaires étaient disponibles et aucun soumissionnaire potentiel n'a mentionné une situation problématique à cet égard.

Observation : RCGT est d'avis que la disponibilité du document d'appel d'offres et des formulaires est conforme à la procédure à cet égard.

1.1.6 Les addenda

Au total, quatre addenda ont été émis dans le cadre de cet appel d'offres.

Le premier addenda a été émis le 17 mars 2015 en version française et anglaise et contenait quatre ajustements au document d'appel d'offres et à ses annexes. Un avis d'émission a été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution afin que tous les soumissionnaires potentiels puissent en obtenir une copie. De plus, un avis par courriel a été envoyé par le représentant officiel le 17 mars 2015 à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres.

Le deuxième addenda a été émis le 8 avril 2015 en version française et anglaise et contenait un ajustement au document d'appel d'offres. Il s'agissait de l'abrogation et du remplacement de l'annexe 9 (Contrat-type) et de l'annexe 10 (Formule de soumission) du document d'appel d'offres. Un avis d'émission a été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution afin que tous les soumissionnaires potentiels puissent en obtenir une copie. De plus, un avis par courriel a été envoyé par le représentant officiel le 8 avril 2015 à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres.

Le troisième addenda a été émis le 24 avril 2015 et contenait quatre ajustements au document d'appel d'offres et à ses annexes. Un avis d'émission a été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution afin que tous les soumissionnaires potentiels puissent en obtenir une copie. De plus, un avis par courriel a été envoyé par le représentant officiel le 24 avril 2015 à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres.

Le quatrième addenda a été émis le 13 mai 2015 et contenait deux ajustements au document d'appel d'offres et à ses annexes. Un avis d'émission a été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution afin que tous les soumissionnaires potentiels puissent en obtenir une copie. De plus, un avis par courriel a été envoyé par le représentant officiel le 13 mai 2015 à tous les soumissionnaires inscrits à l'appel d'offres.

Observation : RCGT est d'avis que la diffusion ainsi que les documents relatifs aux addenda sont conformes à la procédure à cet égard.

1.2 La tenue de conférences préparatoires

Une conférence préparatoire a été tenue à Montréal le 23 mars 2015 à 9 h, en français et en anglais.

Les personnes intéressées à participer à la conférence étaient invitées à s'inscrire via le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. Il est à noter que la participation à la conférence préparatoire n'était pas obligatoire pour présenter une soumission. Le représentant officiel a envoyé un rappel pour la conférence préparatoire aux inscrits le 16 mars 2015.

Il y a eu 62 personnes de 37 entreprises différentes qui se sont inscrites à la conférence préparatoire; la participation réelle a été de 52 personnes de 37 entreprises différentes.

La conférence préparatoire se divisait en deux parties : la première était une présentation des principales caractéristiques de l'appel d'offres et la seconde était une période de questions.

HQD a déposé le compte rendu de la conférence préparatoire sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution le 9 avril 2015 en français; les questions ont été transcrites dans la langue dans laquelle elles ont été posées lors de l'évènement. Aucune question n'a été prise en délibéré lors de la conférence préparatoire. HQD a encouragé les intéressés à soumissionner à formuler toute question additionnelle par le site Internet.

Le registre des participants à la conférence préparatoire a également été diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution en date du 9 avril 2015. La présentation est disponible sur le site Internet depuis le 11 mai 2015.

Aucun problème d'accès n'a été constaté.

Observation : RCGT est d'avis que l'étape de la tenue de la conférence préparatoire est conforme à la procédure à cet égard.

1.3 L'inscription à l'appel d'offres

Les personnes intéressées à soumissionner au présent appel d'offres étaient invitées à s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution. Ils devaient faire parvenir le formulaire, dûment rempli, au représentant officiel au plus tard le 1^{er} avril 2015 à 16 h. Les entreprises intéressées à soumissionner devaient accompagner leur formulaire d'inscription d'un chèque certifié ou traite bancaire émis à l'ordre d'Hydro-Québec pour acquitter les frais d'inscription de 1 000 \$. Ces frais ne sont pas remboursables. Il est à noter que l'inscription à l'appel d'offres était requise afin de poser des questions dans le cadre de cet appel d'offres.

Le représentant officiel a envoyé un rappel relativement à la date limite d'inscription à l'appel d'offres le 31 mars 2015 aux participants de la conférence préparatoire. De même, HQD a envoyé un rappel à sa liste de distribution plus large.

Au moment de la clôture de la période d'inscriptions, 13 inscriptions conformes ont été reçues à titre de soumissionnaire. Aucune inscription n'a été reçue en retard, et donc, conséquemment, aucune n'a été rejetée.

Les 13 entreprises inscrites ont reçu de la part du représentant officiel une lettre attestant leur inscription et contenant un code d'utilisateur à inclure lors de toute communication dans le cadre de cet appel d'offres.

Observation : RCGT est d'avis que l'étape d'inscription à l'appel d'offres est conforme à la procédure à cet égard.

1.4 Les demandes d'études exploratoires

Les entreprises intéressées à soumissionner dans le cadre de cet appel d'offres avaient la possibilité d'effectuer une demande d'étude exploratoire de raccordement à Hydro-Québec Trans-Énergie (ci-après « HQT »). Néanmoins, cette étape était facultative dans la préparation d'une soumission.

À la date limite du 1er avril 2015, deux demandes d'études exploratoires ont été reçues par le RO provenant d'une même entreprise. Celle-ci a été transmise à HQD et à HQT pour évaluation. Quatre demandes qui ont été faites directement à HQT. Les six rapports d'études exploratoires ont été acheminés directement aux demandeurs par HQT en date du 14 mai 2015; le représentant officiel n'était toutefois pas en copie, mais une confirmation d'envoi des réponses aux demandeurs a été envoyée au représentant officiel.

Observation : RCGT est d'avis que l'étape de demandes d'études exploratoires est conforme à la procédure à cet égard.

1.5 La période de Questions et Réponses

La période de questions s'étalait de la date du lancement de l'appel d'offres, soit le 4 mars 2015, jusqu'au 5 mai 2015 à 16 h 00.

Cinquante-et-un formulaires de questions totalisant 90 questions ont été reçus par RCGT et transmis à HQD. Subséquemment, HQD a publié 82 réponses sur leur site Internet, une réponse pouvant couvrir plus d'une question. Il est à noter que cinq questions ont été retirées, soit parce qu'elles avaient déjà été répondues ou parce que le demandeur n'autorisait pas la publication de la réponse. Chaque réponse fut envoyée au demandeur par le RO au moment de la publication.

Observation : RCGT est d'avis que l'étape de questions et réponses est conforme à la procédure à cet égard.

1.6 Les conférences téléphoniques

Au moment de la clôture de l'étape 1, aucune conférence téléphonique n'a eu lieu entre HQD et des soumissionnaires potentiels en présence du représentant officiel. RCGT n'a donc rédigé aucun compte rendu de conférence téléphonique pour être acheminée à HQD.

2. ÉTAPE 2 : Réception et ouverture des soumissions

2.1 Réception des soumissions

Un avis de rappel a été envoyé le 19 mai 2015 à 13 h 15, par courriel, à tous les soumissionnaires potentiels inscrits à l'appel d'offres, leur indiquant les coordonnées ainsi que la date et l'heure limites pour déposer une soumission tel qu'indiqué dans le document d'appel d'offres, soit le 20 mai 2015 à 16 h 00.

Toutes les soumissions ont été reçues à l'endroit désigné et avant l'heure limite indiquée par HQD dans le document d'appel d'offres. Pour chaque soumission reçue et horodatée, RCGT a émis un reçu de livraison indiquant le nom du soumissionnaire, le nombre de colis reçus, la date et l'heure de réception. Un inventaire des soumissions reçues a été dressé et les soumissions scellées ont été transportées dans une salle à accès restreint afin d'être entreposées jusqu'à leur ouverture, le 21 mai 2015, à 10 h 00.

Au total, sept colis ont été reçus.

Observation : RCGT est d'avis que le processus a été respecté et est conforme à la procédure à cet égard.

2.2 Ouverture des soumissions

Le 21 mai 2015, les soumissions scellées ont été transportées de la salle à accès restreint au lieu d'ouverture des soumissions, soit le salon 20GH situé dans les bureaux de RCGT. La séance d'ouverture publique des soumissions a été effectuée à la date et à l'heure prévues dans le document d'appel d'offres par les représentants d'Hydro-Québec Distribution, en présence du représentant officiel et d'un auditoire de six personnes. La séance d'ouverture publique a duré environ trente minutes.

Une procédure détaillée a été suivie, incluant la lecture à haute voix du nom du projet, du nom du soumissionnaire, du nom de la société mère du soumissionnaire, de la localisation de la centrale (municipalité locale) ou de l'interconnexion, la municipalité régionale de comté (MRC), la région administrative, la puissance contractuelle de l'offre au 1^{er} décembre 2018, la puissance contractuelle de l'offre postérieure au 1^{er} décembre 2018 (s'il y a lieu) et finalement, la date garantie de début des livraisons dans l'offre principale.

Aucune soumission n'a fait l'objet d'un rejet automatique à l'ouverture, en lien avec le point #1 de l'article 4.17 du document d'appel d'offres, soit une soumission reçue après la date et l'heure limites du 20 mai 2015, 16 h.

Une fois l'ouverture des soumissions terminée, les boîtes ont été scellées et transportées au bureau d'HQD sous la supervision du représentant officiel et de représentants d'HQD, avec l'aide des agents de Sécurité industrielle d'Hydro-Québec.

Le Guide d'évaluation des soumissions (ci-après « Guide ») pour l'appel d'offres A/O 2015-01 Puissance garantie de 500 MW et énergie associée a été transmis par HQD, sous pli confidentiel, au représentant officiel et à la firme indépendante Merrimack Energy Group Inc. le 19 mai 2015, en version électronique. Le Guide a aussi été transmis par messenger et par courriel électronique, sous pli confidentiel, le 19 mai

2015 à la Régie de l'Énergie. La Régie a confirmé le 19 mai 2015, par lettre transmise électroniquement, la réception du Guide.

Avant le début de l'évaluation des soumissions, l'activité d'identification des documents papier et supports électroniques des soumissions a été réalisée. Le représentant officiel a été témoin que l'original de chaque soumission a été entreposé dans une salle sous clé chez HQD. Les supports électroniques ont été distribués aux personnes désignées comme indiqué dans le Guide d'évaluation des soumissions, au chapitre 4.

Sept soumissions de quatre soumissionnaires différents ont été reçues pour une puissance offerte de 830 MW. Toutes les soumissions étaient accompagnées d'un chèque de 11 000 \$ servant à couvrir les frais d'analyse; aucun soumissionnaire n'a fourni un chèque additionnel afin de couvrir les frais de l'étude de crédit.

Un inventaire des soumissions acceptées à l'ouverture, incluant les principaux paramètres de chacune des soumissions, a été diffusé, en français et en anglais, sur le site Internet d'Hydro-Québec en fin de journée le 21 mai 2015, soit le jour même de l'ouverture.

Observation : RCGT est d'avis que l'ouverture publique et l'inventaire des soumissions reçues sont conformes à la procédure à cet égard.

3. ÉTAPE 3 : La sélection des soumissions

3.1 Processus de sélection

Hydro-Québec Distribution a préparé un guide d'évaluation des soumissions comportant notamment les critères d'évaluation, les règles de communication et les différents formulaires d'évaluation. Ce guide a été préparé avant le dépôt des soumissions et une copie a été remise au représentant officiel le 19 mai 2015. Dans le cadre du processus de sélection des soumissions, le rôle de RCGT était de s'assurer que la procédure avait été appliquée telle qu'elle était définie dans le document d'appel d'offres et dans le guide d'évaluation des soumissions. La partie technique de l'évaluation des soumissions a été validée par la firme Merrimack Energy Group Inc., via monsieur Wayne Oliver.

La procédure de sélection des soumissions comportait trois étapes conformément à la procédure d'appel d'offres et d'octroi. Le Comité d'évaluation, composé de représentants d'Hydro-Québec, de Wayne Oliver et du représentant officiel, s'est réuni le 16 juin 2015 afin d'étudier et de conclure, succinctement, sur chacune des trois étapes du processus de sélection de la procédure d'appel d'offres et d'octroi.

3.1.1 Étape 1 : exigences minimales

Préalablement à l'étape 1, une analyse de conformité des soumissions a été réalisée. À l'issue de cette analyse, aucune soumission n'a été rejetée.

Le Comité d'évaluation, composé de représentants d'Hydro-Québec, de M. Wayne Oliver et du représentant officiel, s'est réuni le 16 juin 2015 pour conclure l'étape #1. Les six critères d'exigences minimales ont été respectés.

Observation : Les activités réalisées dans le cadre de la première étape étaient conformes à la procédure et au guide d'évaluation des soumissions.

3.1.2 Étape 2 : Classement des soumissions

Le Comité d'évaluation s'est réuni le 16 juin 2015 pour conclure l'étape #2. Les six critères d'évaluation ont été respectés pour établir le classement des soumissions. Le classement des 10 offres/années (offres principales et variantes) reçues a permis de constater un écart de pointage important entre la soumission au 5^e rang (650 MW cumulatifs) et celle au 6^e rang. Le Comité d'évaluation a donc convenu de ne retenir que les cinq premières offres/années au classement pour l'analyse de l'étape #3 puis de rejeter les cinq dernières offres/années au classement.

Observation : Les activités réalisées dans le cadre de la deuxième étape étaient conformes à la procédure et au guide d'évaluation des soumissions.

3.1.3 Étape 3 : Simulation de combinaison de soumissions

Le Comité d'évaluation s'est réuni le 16 juin 2015 pour conclure l'étape #3. Les critères d'évaluation ont été respectés pour établir la sélection des combinaisons gagnantes ainsi que les combinaisons de relève. Les activités réalisées dans le cadre de la troisième étape étaient conformes à la procédure et au guide d'évaluation des soumissions.

Durant le processus d'évaluation des soumissions, au total, une rencontre du Comité d'évaluation a eu lieu. Dans le cadre de cette rencontre, un ordre du jour a été communiqué aux participants sur place, des documents synthèses de l'évaluation ont été présentés aux participants durant la rencontre et un compte rendu a été préparé par Hydro-Québec Distribution.

Observation : Les activités réalisées dans le cadre de la troisième étape étaient conformes à la procédure et au guide d'évaluation des soumissions.

3.2 Rencontres/demandes de renseignement aux soumissionnaires

Aucun soumissionnaire n'a été rencontré dans le cadre du processus de sélection.

Une conférence téléphonique a été tenue avec un soumissionnaire dans le cadre du processus de sélection. Le délai accordé au soumissionnaire par HQD pour fournir les renseignements demandés a été respecté. Un compte rendu de la conférence téléphonique a été préparé par RCGT et transmis à HQD.

Au total, cinq demandes de renseignements (dont une conférence téléphonique) ont été adressées aux soumissionnaires, auxquelles ils ont répondu dans les délais prescrits. Les demandes de renseignements et les réponses obtenues ont été acheminées par l'intermédiaire de RCGT aux soumissionnaires et à HQD. Le délai accordé par Hydro-Québec Distribution pour répondre aux demandes de renseignements a été adéquat et respecté.

Observation : RCGT est d'avis que tous les soumissionnaires ont été traités sur un pied d'égalité tout au long du processus de sélection et les informations échangées entre Hydro-Québec Distribution et les soumissionnaires ont été traitées de façon confidentielle

3.3 Liste des soumissions retenues

Trois soumissions ont été retenues, totalisant 500 MW et une soumission de relève a été identifiée.

3.3.1 Annonce des soumissions retenues

Un plan de communication, préparé par Hydro-Québec Distribution, a été communiqué à RCGT le 11 juin 2015 et mis à jour par HQD le 16 juin 2015 en début de journée.

Le 16 juin 2015 :

- Une conférence téléphonique a eu lieu pour l'annonce au soumissionnaire gagnant. Trois avis d'acceptation ont été transmis après la conférence téléphonique par RCGT. Un compte rendu de la conférence téléphonique a été préparé par RCGT et transmis à Hydro-Québec Distribution.
- Une conférence téléphonique a eu lieu pour l'annonce au soumissionnaire en relève. Un avis d'acceptation de relève a été transmis après la conférence téléphonique par RCGT. Un compte rendu de la conférence a été préparé par RCGT et transmis à Hydro-Québec Distribution.
- Deux avis de refus distincts ont été transmis par courriel, par RCGT.

- Un communiqué de presse a été émis sur le site Internet d'Hydro-Québec Distribution, qui annonçait les soumissions gagnantes de l'appel d'offres et notamment, la date de début de livraison, la durée du contrat, le prix moyen de la puissance garantie et le prix moyen de l'énergie associée.
- RCGT a transmis un courriel aux soumissionnaires ayant déposé une soumission les avisant de l'annonce sur le site Internet d'Hydro-Québec.
- Tous les avis d'acceptation ont été contresignés et retournés à Hydro-Québec Distribution, par l'intermédiaire de RCGT, en respectant les délais accordés. L'avis contenait la date d'échéance pour la conclusion du contrat, la liste des exigences préalablement déterminées et le délai pour contresigner l'avis.

Le 17 juin 2015 :

- L'avis de relève n'a pas été contresigné; le soumissionnaire en question a avisé RCGT par courriel qu'il ne souhaitait pas signer l'avis de mise en relève. L'avis contenait la date d'échéance pour la conclusion du contrat, la liste des exigences préalablement déterminées et le délai pour contresigner l'avis. Il n'y a donc pas de projet de relève.

4. ÉTAPE 4 : Préparation des contrats

Tel qu'indiqué à la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour l'achat d'électricité, au cours de la période de préparation des contrats, le Distributeur peut échanger et rencontrer les soumissionnaires retenus, en présence ou non du représentant officiel. Cette étape vise à compléter les clauses normatives du contrat et à préciser en termes contractuels les différentes composantes du produit offert dans la soumission, notamment les conditions de livraison, les annexes techniques, etc.

Il a été convenu, entre HQD et le RCGT, que les échanges entre HQD et le ou les soumissionnaires retenus n'aient pas à être réalisés en présence du représentant officiel. Au total, trois soumissions ont été retenues, chacune en provenance d'un seul et même soumissionnaire, soit Hydro-Québec Production (ci-après « HQP »), pour les projets « Système de puissance HQP », « Système de puissance HQP-2 » et « Système de puissance HQP-3 ». Une conférence téléphonique a toutefois été tenue avec HQP et HQD, en présence du RO, pour l'aviser que ses soumissions ont été retenues tout en lui rappelant la nature confidentielle de l'information jusqu'au moment de la diffusion du communiqué de presse prévu le 16 juin 2015. Les discussions ultérieures entre le soumissionnaire retenu et le Distributeur devaient conduire à la signature de contrats au plus tard le 16 septembre 2015, les contrats ont toutefois été signés en date du 24 août 2015.

Observation : Les activités réalisées dans le cadre de la quatrième étape étaient conformes à la procédure et au guide d'évaluation des soumissions.

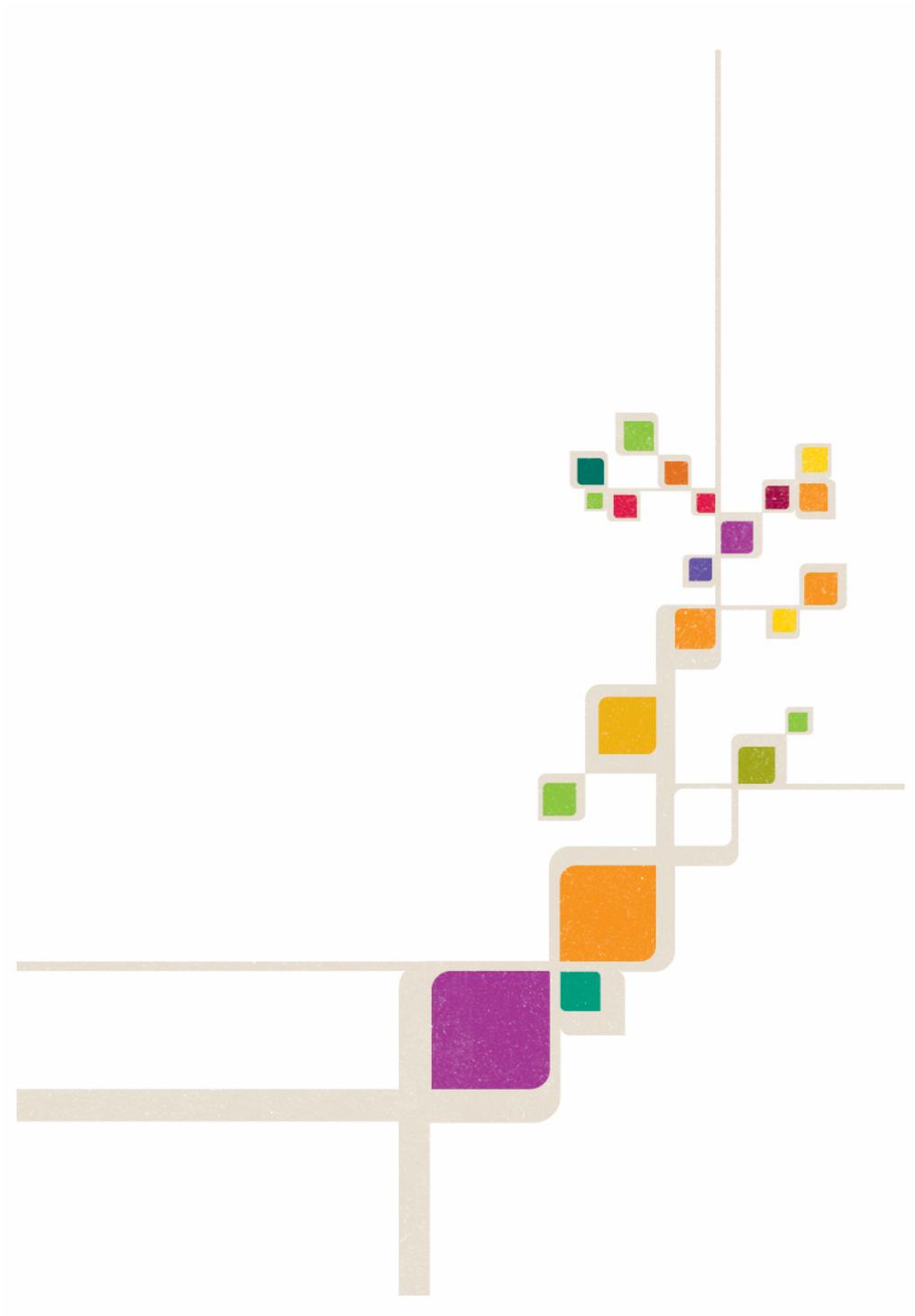
5. ÉTAPE 5 : Octroi des contrats

Les contrats d’approvisionnement en électricité suivants ont été signés :

- 24 août 2015 :
 - *Projet* : Système de puissance HQP-1
Fournisseur : Hydro-Québec Production
Puissance installée (MW) : 100
Année de livraison : 1^{er} décembre 2018
- 24 août 2015 :
 - *Projet* : Système de puissance HQP-2
Fournisseur : Hydro-Québec Production
Puissance installée (MW) : 200
Année de livraison : 1^{er} décembre 2018
- 24 août 2015 :
 - *Projet* : Système de puissance HQP-3
Fournisseur : Hydro-Québec Production
Puissance installée (MW) : 200
Année de livraison : 1^{er} décembre 2018

Conclusion

En conclusion, pour l’ensemble des étapes du suivi de la procédure d’appel d’offres et d’octroi pour les achats d’électricité, nous sommes d’avis que le processus et la procédure mis en place et utilisés par Hydro-Québec Distribution pour la préparation des contrats sont adéquats. À notre connaissance, tous les soumissionnaires ont été traités sur un pied d’égalité tout au long du processus de préparation des contrats et les informations échangées entre HQD et les soumissionnaires ont été traitées de façon confidentielle. Le processus et la procédure mis en place et utilisés par Hydro-Québec Distribution sont conformes et respectent les principes de la procédure d’appel d’offres et d’octroi pour les achats d’électricité conformément aux prescriptions de la *Loi sur la Régie de l’énergie*.



 Raymond Chabot
Grant Thornton
L'instinct de la croissance^{MC}